

**Dernière chance de participer
aux deux concours photo!**
p. 5

Des nouvelles de l'école primaire
p. 8

Le traditionnel concours de coloriage de Noël est de retour!
p. 26

Vol. 32, n°12, décembre 2025



UNE EXPÉRIENCE DE CHASSE AU CHEVREUIL AVEC APPALACHES HUNTERS POUR MATHILDE PELLETIER!



P.4

Journal Coup d'œil sur St-Marcel
 58-B, Taché Est
 Saint-Marcel-de-L'Islet Qc G0R 3R0
 418.356.7865
 journalcoupdoeil@hotmail.com

Le journal *Coup d'œil sur St-Marcel* est tiré à 300 exemplaires et est distribué gratuitement dans toutes les résidences de Saint-Marcel. Les personnes de l'extérieur peuvent s'abonner au journal en déboursant la somme de 42 \$ par année.

Les auteurs conservent l'entière responsabilité de leurs textes. Le journal *Coup d'œil sur Saint-Marcel* se réserve le privilège de modifier, écourter ou même de refuser de publier certains articles pouvant causer préjudice.

L'envoi des photos en format JPEG est demandé.

Conseil d'administration :

Édith Blanchet, présidente : 418.356.7865
 Laury Couillard, vice-présidente
 Josée Couillard, administratrice
 Annabelle St-Hilaire, administratrice
 Mathilde Pelletier, administratrice
 Jocelyn Dancause, trésorier
 Martine Cormier, administratrice

Collaborateurs du mois :

Annabelle St-Hilaire
 Jocelyn Dancause
 Sonia Bisson
 Vicky St-Onge
 Édith Blanchet
 Mathilde Pelletier
 École St-Marcel
 Michel Després

Logo : Martin Ernst, infographiste
 Montage graphique et mise en page : Édith Blanchet
 Impression : Pierre Fournier : 418.247.5690

Le journal communautaire
 Coup d'œil sur Saint-Marcel est
 membre de

Le journal communautaire
 Coup d'œil sur Saint-Marcel
 reçoit l'appui financier de :



LISTE DE PRIX POUR LA PUBLICITÉ

1 page : 363 \$/an (36 \$/mois)
 ¾ page : 303 \$/an (28 \$/mois)
 ½ page : 242 \$/an (25 \$/mois)
 1/3 page (bannière) : 210 \$/an (22 \$/mois)
 ¼ page : 182 \$/an (19 \$/mois)

Carte professionnelle :

Noir/blanc : 55 \$/an (8 \$/mois)
 Couleur : 83 \$/an (11 \$/mois)

Annonces classées :

Un (1) à trois (3) articles : 5 \$
 Art. supplémentaire : 1 \$

décembre 2025



*De très
 Joyeuses Fêtes
 à tous et
 à toutes!*

Moment de réflexion...

Quand les enfants parlent de neige à Saint-Marcel

Anonyme



Quand on se réveille le matin, on regarde dehors et tout est blanc!

La neige tombe du ciel comme des plumes.

On met nos manteaux, nos bottes et nos tuques, et on court dehors.

La neige fait « cric-crac » sous nos pieds et ça nous fait rire.

On fait des bonshommes de neige avec papa et maman.

On lui met une carotte pour le nez et un vieux chapeau.

Parfois, on lui fait un gros sourire en cailloux!

On fait aussi des anges dans la neige en bougeant nos bras et nos jambes.

C'est rigolo!

À la garderie ou à l'école, on joue dehors avec nos amis.

On tire nos traînes dans la cour, on glisse dans la neige et on se lance des boules, mais pas trop fort.

On aime quand les flocons tombent sur nos mitaines.

Ils fondent et nous mouillent un peu les doigts.

Le soir, quand on rentre, il fait chaud dans la maison.

On enlève nos bottes et nos bas mouillés.

Maman fait du chocolat chaud et on regarde les lumières dehors.

Tout brille, même les arbres!

Des fois, il neige encore, et on trouve ça beau.

On aime l'hiver à Saint-Marcel parce qu'on peut jouer, rire et faire plein de choses dehors.

La neige, c'est froid, mais c'est doux aussi.

On voudrait que l'hiver reste longtemps pour faire encore plus de bonshommes!

Bonne saison d'hiver à tous les enfants de Saint-Marcel!

Amusez-vous bien dans la neige, faites de beaux bonshommes et profitez de la magie de l'hiver! ☺

Sommaire

| | |
|-------|-----------------------|
| 3 | Moment de réflexion |
| 4-5 | Article du mois |
| 6 | Ça se passe chez nous |
| 7 | Horaire des messes |
| 8 | Ça se passe chez nous |
| 10-13 | Chroniques |
| 14-15 | Babillard |
| 16-21 | Affaires municipales |
| 22 | Qui suis-je? |
| 23 | Communiqué |
| 24 | La page détente |
| 25 | Méli-Mélo |
| 26 | Concours de coloriage |
| 27 | Calendrier |

« La vraie nouveauté naît toujours dans le retour aux sources. »

- Edgar Morin, <https://www.lapenseeaujourd'hui.net/archives.php>

CHASSE AU CHEVREUIL AVEC APPALACHES HUNTERS

Par Mathilde Pelletier



Le 25 octobre dernier, Appalaches Hunters a offert un concours de chasse aux jeunes de moins de 18 ans. Afin d'inciter les jeunes à chasser, ils offraient une fin de semaine avec eux sur leur lieu de chasse. En outre, l'entreprise R.K. Laser Gravure et Découpe Math ont généreusement fourni leur service sans frais au grand vainqueur, lui permettant ainsi de vivre une expérience complète. Le tirage s'est effectué le 30 octobre au soir et j'ai eu la chance d'être choisie! J'étais très heureuse, car c'était la dernière année que je pouvais y participer avant d'atteindre la majorité. Le soir même, Bruno Gagné, l'un de ceux qui s'occupent d'Appalaches Hunters, a pris contact avec moi pour me dire comment la fin de semaine se déroulerait.

Deux jours plus tard, le samedi matin, j'embarquais avec Samuel Côté, le deuxième du trio, pour nous rendre à la cache. Tout était filmé du début à la fin. À peine installés, nous avons vu un chevreuil! Il faisait encore noir, donc il était difficile d'identifier le sexe. Il s'agissait finalement d'une femelle. Peu de temps après, un autre est sorti du bois. C'était un petit veau. Ils sont restés pour manger pendant plusieurs minutes. Lorsqu'ils sont partis, nous n'avons plus rien revu. Après quelques heures, nous avons décidé de partir et de revenir en après-midi.

C'était maintenant au tour de Bruno de venir chasser avec moi. Nous sommes allés à un autre endroit. Au bout de 15 minutes, on voit quelque chose sortir du bois. Encore une femelle! Deux

veaux sont arrivés derrière elle. Nous les regardons manger et je vois au loin une bête s'approcher. Tout d'un coup, deux mâles sont arrivés à la course! Il s'agissait de deux jeunes, des spikes. J'ai attendu que l'un d'eux se positionne correctement et j'ai décoché un tir. Je tire une deuxième fois pour m'assurer qu'il ne souffre pas. Il est tombé au sol et nous l'avons laissé terminer sa vie en paix. C'est un sentiment inexplicable. Samuel est alors arrivé et nous l'avons descendu en quatre-roues.

C'était une expérience extraordinaire et je remercie Appalaches Hunters pour cette belle aventure. Je souhaite aux gagnants des années futures de vivre une expérience aussi mémorable que la mienne. 🙏

* CONCOURS DE PHOTO *

Le concours de la photo d'été est terminé! Voyez les résultats à la page 14.

C'est maintenant le temps de lancer le concours pour la plus belle PHOTO D'AUTOMNE!



Vous avez jusqu'au 5 décembre 2025 pour nous envoyer votre plus belle photo de la saison par courriel à l'adresse journalcoupdoeil@hotmail.com. La photo gagnante, déterminée par un tirage, paraîtra dans le journal de janvier.

*Si la qualité de l'image est jugée inadéquate, nous nous réservons le droit de la retirer du tirage.

Limite d'une photo par adresse.

CONCOURS DE PHOTO DE DÉCORATIONS DU TEMPS DES FÊTES!

Le concours est de retour cette année!
Montrez-nous vos décorations intérieures ou extérieures!



Vous avez jusqu'au 5 décembre 2025 pour nous faire parvenir votre photo par courriel à l'adresse journalcoupdoeil@hotmail.com. La photo gagnante, qui se retrouvera sur la page couverture du journal de janvier, sera déterminée par un tirage.*

BONNE CHANCE!

*Si la qualité de l'image est jugée inadéquate, nous nous réservons le droit de la retirer du tirage. Limite d'une photo par adresse.

Ça se passe chez nous!

VOS COMITÉS



Vie Amitié Partage



Souper dansant pour les aînés

Bienvenue à notre dîner de bénévoles, qui aura lieu le 18 décembre 2025.

Souper dansant pour les aînés samedi le 13 décembre 2025 dès 16 h à la salle municipale de Saint-Marcel avec l'animation musicale Grenier & fils.

Accueil à partir de 10h30, suivi à 11h d'une messe et du dîner.

SVP, réservez pour le souper au 418-356-2734 ou au 418-356-2718.

Bienvenue à tous!

Bienvenue à tous!

Par: Vie Amitié Partage

Par: Club des aînés de Saint-Marcel

NÉCROLOGIE

Boucher, Françoise

Le 19 octobre 2025 est décédée madame Françoise Boucher (Sainte-Julie, Québec), fille de feu dame Agnès Bernier et de feu monsieur Eugène Boucher.

Elle est allée rejoindre sa douce moitié Émile Langlois. Elle était la sœur de : feu Gilles (Lise Mercier), Lucette (feu Clermont Bélanger), Ghyslaine (Jacques Tremblay), feu Roger (feu Suzanne Bourdeau), Raymond (feu Conrad Guay), Lyne (Jean-Louis Pelletier), feu Yves (Jacqueline Dubé), feu Yoland (Adrienne Pelletier), Bertrand (Lise de Grandmaison), Jocelyn, feu Chrystiane, Michel (Monique Ménard). Elle laisse également dans le deuil ses nombreux neveux et nièces ainsi que plusieurs autres parents et amis. Un service funéraire a eu lieu le samedi 22 novembre 2025 au salon funéraire Demers à Sainte-Julie. Les cendres seront déposées au cimetière paroissial de Saint-Marcel au printemps 2026.

Nous offrons nos condoléances aux parents et amis éprouvés par ce deuil.



SAMANTA TANGUAY
Entraîneuse & Toiletteuse Canin

(450) 501-8879
Vitalite.samanta@gmail.com
Facebook- Vitalité Canine
Saint-Jude

VITALITÉ CANINE



L'Ancien Presbytère de St-Marcel
Gîte Bed & Breakfast, Massothérapie.
418-356-5060

Ça se passe chez nous!

HORAIRE DES MESSES

Par Jocelyn Dancause

Voici l'horaire des messes célébrées à Saint-Marcel durant le mois de décembre 2025.

Dimanche le 7 décembre

9h : Messe à Saint-Adalbert
10h30 : Messe à Sainte-Perpétue

Jeudi le 18 décembre

11h : Salle municipale
Parents dfts famille Edgar Mercier
*Micheline Mercier

Mercredi le 24 décembre

17h : Messe de Noël à Saint-Marcel
20h : Messe de Noël à Saint-Pamphile
22h : Messe de Noël à Sainte-Perpétue

Dimanche le 14 décembre

9h
Dfts Mike Bélanger et Marie-Christine Larivière
*Sylvie Berthiaume et Sylvain Bélanger

Dimanche le 21 décembre

9h : Messe à Saint-Omer
10h30 : Messe à Sainte-Perpétue

Dimanche le 28 décembre

9h : Messe à Sainte-Félicité
10h30 : Messe Saint-Pamphile et Tourville

Les lampes du sanctuaire pour le mois de décembre

7 décembre: Aux intentions de Jeannine Couillard et Pamphile Pelletier

21 décembre : Aux intentions de France Pelletier et Jean-Guy Thibault

14 décembre : Aux intentions de Chrystiane Couette et Robert Dancause

28 décembre : Aux intentions de Hélène Bélanger et Jean-Noël Normand

CRIÉE DES ÂMES

Le conseil de la Fabrique de Notre-Dame-des-Érables-de-L'Islet-Sud tient à remercier tous ceux qui ont participé à la criée des âmes. Cette activité a permis à la fabrique d'amasser la somme de 755.00 \$. Merci beaucoup.

Jocelyn Dancause, adjoint administratif



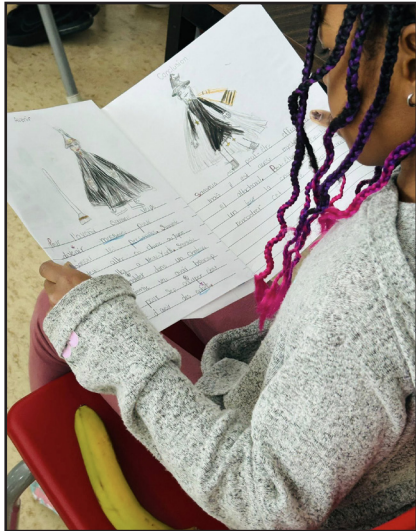
Les Nouveaux Sentiers de la MRC de L'Islet
183, rang Terrebonne
Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0
Tél. / Téléc.: 418 359-3348
Sans frais: 1 877 359-3348
nouveauxsentiers@globetrotter.net
www.nouveauxsentiers.org



Maryse Blanchet
COIFFURE
Ang-Belle
356-5855

Ça se passe chez nous!

QUOI DE NEUF À L'ÉCOLE ST-MARCEL?



Le début d'année bien amorcé et les routines mises en place, nous avons maintenant l'occasion de vous partager les beaux moments vécus au sein de notre belle école.

Saviez-vous que l'école St-Marcel accueille chaque année de talentueux auteurs et autrices? Depuis maintenant 4 ans, les enfants de la première à la sixième année participent aux ateliers

d'écriture. Ils imaginent, écrivent et illustrent un nombre impressionnant d'ouvrages diversifiés. La semaine dernière avait lieu la première célébration des auteurs de l'année 2025-2026. Pour l'occasion, les enfants ont pu présenter un de leurs textes biographiques. Un magnifique moment rempli de fierté!

Par ailleurs, notre campagne de financement automnale nous a permis d'amasser une somme dépassant 1200\$!! Merci aux parents qui ont participé à la collecte, au tri ainsi qu'au transport des sacs de contenants. Merci aussi à tous les membres de la communauté qui, par leur participation, permettent aux enfants de vivre de belles activités! 🙄

Voyez plus de photos à la page 15.

Clinique d'acupuncture
Sylvie Cloutier



305, Verreault, Saint-Jean-Port-Joli
(Québec) G0R 3G0
Tél.: 418 598-9455

Membre de l'ordre des acupuncteurs du Québec
Licence : #A-021-89

Salon MaryC



Coiffure pour elle et lui
Marie-Claude Couillard
propriétaire

5, Taché est, Saint-Marcel (418) 356-3391



**« EMPLETTES FESTIVES ?
LE TRANSPORT COLLECTIF,
TON ALLIÉ DÉTENTE ! »**

**Un service pratique, abordable et durable.
Trois offres adaptées à vos besoins :**

Taxibus | Transport interrégional | Transport adapté

BIENVENUE À BORD !



**Pour réserver : 1 844 598-8950
Achetez vos billets au acceslislet.com**

Ici, c'est chronique!

Biologie 101

par Vicky St-Onge



L'EAU, À L'ORIGINE DE LA VIE

L'eau est partout. Au commencement, seuls les 4 éléments étaient présents : la terre, avec en son centre le feu, à sa surface l'eau et puis l'air tout autour d'elle. Puis la vie est apparue. Le premier être vivant, microscopique, composé d'une unique cellule remplie d'eau. Avec le temps, d'autres êtres vivants sont apparus à leur tour. Toujours de plus en plus complexes, de nouvelles propriétés émergeaient à chaque niveau d'organisation supérieur qui était atteint. Composés d'une multitude de cellules, ces êtres vivants étaient toujours remplis d'eau. L'eau, au cœur de leurs cellules. L'eau, entourant leurs cellules. Leur fluide vital, composé lui aussi d'eau. L'eau était essentielle pour eux, ils devaient s'en nourrir. C'est pourquoi ils se déplaçaient sur la Terre à sa recherche. Ceux ne pouvant se mouvoir développent des structures leur permettant son absorption. Ruisseaux, rivières, fleuves, mers et océans, de la flaque au sol, au plus grand des lacs, toutes ces formes de la matérialisation de l'eau regorgent de vie; en elles et autour d'elles.

L'eau est une molécule de la vie si simple, mais aux propriétés chimiques puissantes. Composée de trois atomes, la molécule (H_2O) porte en elle des énergies opposées : à la fois positive, par ses atomes d'hydrogène, et à la fois négative, par son atome d'oxygène. Grâce à sa polarité, elle possède l'incroyable capacité de créer des liens avec les autres molécules. Le positif attirant le négatif et vice-versa. Pas étonnant que si l'eau, molécule essentielle à la vie, cherche à former des liens, que nous, êtres vivants composés d'eau, cherchons également à créer des liens entre nous et la nature qui regorge de vie... Cela nous amène d'ailleurs à discuter de deux propriétés émergentes de l'eau en lien avec sa molécule polaire.

La première stipule que *l'eau est le solvant fondamental de la vie*. Cela signifie que plusieurs substances peuvent se dissoudre à l'intérieur d'elle afin de former des solutions. Le sel de table ($NaCl$), par exemple, est composé d'un atome de sodium, ayant une charge positive, et d'un atome de chlore, ayant une charge négative. Lorsqu'on ajoute du sel à de l'eau, les molécules du sel se séparent en deux et vont s'accoler près des charges qui leur sont opposées sur les molécules d'eau. Le sodium se lie avec l'oxygène et le chlore se lie avec l'hydrogène. Une solution d'eau salée est ainsi formée par dissolution. Vous comprenez mieux maintenant pourquoi le sang des animaux, la sève des plantes ou encore le liquide à l'intérieur de chacune

des cellules du vivant sont constitués d'eau. Ces derniers comportent une multitude de substances (dissoutes) baignant au sein de l'eau.

La seconde est *la cohésion des molécules d'eau*. C'est de cela que découle la tension superficielle observable à la surface d'un verre d'eau trop rempli où un dôme se crée. Ou encore, ce qui permet à la sève d'un arbre de remonter des racines vers son feuillage, le long des vaisseaux, malgré la présence de la force de gravité en sens opposé. Chaque fois qu'une molécule d'eau s'évapore d'une feuille, cela crée une traction qui attire la molécule d'eau suivante vers le haut et ainsi de suite. Bref, les molécules d'eau créent des liens entre elles via l'attraction entre un atome d'oxygène et un atome d'hydrogène de deux molécules d'eau différentes. Les molécules d'eau se tiennent donc ensemble, les unes aux autres. C'est donc à cette propriété que nous devons la récolte de la sève chargée en sucre des érables au printemps, nous donnant le délicieux sirop d'érable.

On retrouve l'eau sous trois formes différentes : gazeuse, liquide ou solide. La forme liquide est la plus abondante, mais avec l'hiver à nos portes, attardons-nous sur sa forme la plus stable : la forme solide. Avez-vous déjà pris le temps d'observer de près la délicatesse d'un flocon de neige? La forme complexe et unique de la glace est le témoignage des liens qui se créent entre les molécules d'eau et qui se cristallisent. D'ailleurs, la troisième propriété émergente,

la glace flotte à la surface de l'eau liquide, est en lien avec cet aspect chimique. Lorsque la température passe de $4^{\circ}C$ à $0^{\circ}C$, l'eau se dilate en se solidifiant, ce qui réduit sa masse volumique. En effet, les molécules d'eau vont s'espacer entre-elles, puisque leurs liaisons vont se stabiliser. Ce qui fait que pour un même volume, l'eau solide comporte un plus petit nombre de molécules que l'eau liquide, avec ses molécules plus près les unes des autres de par ses liaisons instables. Cette propriété n'est pas anodine, car c'est ce qui permet aux cours d'eau de notre territoire de ne pas geler complètement l'hiver et de pouvoir continuer à héberger la vie, même lorsqu'il fait très froid.

Finalement, la dernière propriété émergente est *la stabilisation de la température par l'eau*. L'eau agit comme un réservoir thermique, elle peut absorber ou libérer de la chaleur. Lorsque l'on place des glaçons dans un verre d'eau, l'eau liquide qui est plus chaude transfère de l'énergie thermique aux glaçons plus froids. Ainsi, la glace commence à se réchauffer et à fondre pour retourner à l'état liquide. C'est la perte de chaleur de l'eau liquide vers la glace qui nous donne de l'eau plus rafraichissante à boire. Ainsi, la chaleur peut se transmettre, mais pas le froid. Cette dernière propriété est importante au niveau de la stabilisation de la température atmosphérique.

C'est grâce à elle, que les terres en bordure d'une grande étendue d'eau ont un climat plus favorable, puisque l'eau

Ici, c'est chronique!



Crédit photo: iStock

emmagasine la chaleur de la journée ou lors de l'été et la relâche la nuit ou lors de l'hiver. C'est ce qui explique pourquoi le climat est plus rude à l'intérieur des terres, comme ici à Saint-Marcel, qu'en bordure du fleuve Saint-Laurent, où il est plus doux. Les écarts de température étant plus grands, entre le jour et la nuit ou entre les changements de saisons, comparativement aux régions côtières, puisque l'eau à proximité agit comme un réservoir thermique.

Le passage de l'eau liquide, sous la forme de l'eau gazeuse, qu'on appelle plus communément la vapeur, est également fort intéressant. En effet, l'évaporation est un phénomène qui permet de refroidir la température. Celui-ci s'accroît davantage avec la chaleur, par exemple, faire bouillir de l'eau produit beaucoup de vapeur (et donc d'évaporation). À l'échelle planétaire, l'évaporation de l'eau contribue à tempérer le climat. C'est ainsi que le déplacement des masses d'air des tropiques (zone chaude avec beaucoup d'évaporation) vers les pôles

contribue à la régulation du climat via la retombée de l'humidité formant les précipitations de pluie ou de neige. Mais ce principe s'applique aussi à plus petite échelle, par exemple au corps humain. Lorsqu'on pratique une activité physique intense, notre température corporelle augmente. Il se produit donc une évaporation de l'eau de notre corps à sa surface, sous la forme de sueur. Le but étant de refroidir notre corps, afin de maintenir notre température corporelle stable, malgré la production de chaleur générée par l'exercice physique en cours.

Pour conclure, je pense que cet article traitant de la biochimie de l'eau a démontré à quel point cette molécule est extraordinaire. Témoignons notre gratitude à l'eau : merci à cet élément d'exister, de réguler notre planète, nos écosystèmes et nos corps et d'ainsi permettre la vie.☺

Ici, c'est chronique!

Divertissement/Détente

par Édith Blanchet



ROMANS DU TEMPS DES FÊTES

Cette chronique a été écrite... un an d'avance! Oui, oui! Vers la mi-novembre 2024, j'ai eu envie de lire des romans à saveur du temps des fêtes, mais je me disais qu'il n'était plus trop d'actualité de parler de cette période féérique dans le journal de février. Alors tandis que ma mémoire était fraîche concernant ces lectures, je me suis mise au clavier pour vous faire mes suggestions de lecture pour l'année suivante!

Illuminer décembre

Je dois avouer que je ne suis pas une « folle de Noël » tant que ça, alors ce n'était pas dans mes habitudes de lire des romans portant sur cette période de l'année. J'ai surtout eu envie d'en lire un quand j'ai vu qu'un de mes auteurs québécois favoris, Benoît Picard, en avait écrit un! *Illuminer décembre* est la quatrième œuvre de ce dernier après *Aller simple pour l'inconnu*, *Jusqu'à l'horizon* et *Nos vies parallèles*, des romans que j'ai beaucoup aimés!

Au matin du 1^{er} décembre, on tombe dans l'univers d'Ophélie, qui a ce mois en horreur. Pour

sa colocataire Zoé, c'est tout le contraire : elle ADORE le temps des fêtes et se met bien vite en tête de transmettre cette joie à son amie. Dans une période plus difficile de sa vie, Ophélie se dit qu'elle n'a rien à perdre à embarquer dans le plan de Zoé. Les deux filles se lancent alors dans tout un programme qui inclut les activités typiques de ce temps de l'année : visite du Marché allemand, ingestion (et indigestion) de nombreux chocolats chauds, marathons de films de Noël, etc. Une séance de patinage extérieur où elles provoquent le destin (et le coup de foudre) est aussi dans les plans. Avec quelques retours en arrière, on découvre pourquoi ce mois est si difficile pour notre protagoniste... Zoé et Laurent, le coup de foudre en question, sauront-ils mettre un baume sur ses blessures? Saura-t-elle elle-même cheminer pour s'en libérer?

Ce roman est excellent, tout simplement! Léger et se lisant facilement, tout en entrant quand même en profondeur dans les émotions des personnages, on rit à certains moments, alors qu'on pleure à d'autres! C'est effectivement ce qui m'est arrivé vers la fin du roman, à laquelle je ne m'attendais pas. Que vous soyez un fan fini de Noël ou non, c'est une bonne lecture (en décembre ou non!).

Sucre et cannelle

Je n'ai pas pour habitude de vous parler des livres que j'apprécie moins, mais comme celui-ci a quand même fait partie de mes

lectures du temps des fêtes et qu'il pourrait plaire à certains (je l'ai d'ailleurs lu à la suite d'une suggestion de quelqu'un), je vous en glisse quelques mots.

Sucre et cannelle est un roman écrit par Angel Trudel, une écrivaine du genre *new adult*. On y retrouve le personnage d'Emma, une jeune femme qui adore la période des fêtes. Elle adore également son travail, soit celui de directrice des ressources humaines pour un grand magasin familial de Montréal. C'est là qu'elle fait la rencontre de Thomas, le neveu du grand propriétaire de l'entreprise, dont elle est chargée de s'occuper de l'intégration. Instantanément, une chimie irrésistible se fait sentir entre eux. Emma, qui souhaite *a priori* ne pas mêler le travail et les relations personnelles, ne peut résister à son charme. Ils partagent certains plaisirs de décembre, comme visiter New York ensemble. Alors que les sentiments se développent malgré les doutes constants d'Emma, la situation demeure sensible puisque le réel mandat de Thomas dans l'entreprise reste plutôt flou...

J'ai plus ou moins aimé ce roman, car il y a beaucoup de clichés et l'histoire reste très en surface. Quelqu'un qui aime les lectures très légères et rapides pourrait toutefois l'apprécier davantage.

24 jours pour survivre au réveillon

Lors de mes recherches de lecture du temps des fêtes, la couverture de *24 jours pour survivre au*

réveillon d'Audrée Archambault m'a interpellée et j'ai décidé de lire l'extrait offert sur la boutique en ligne de ma liseuse. Au bout de quelques premières pages disponibles, je n'ai pas hésité à cliquer sur *Acheter le livre* : j'étais accrochée et j'avais envie de lire la suite!

Habituellement autrice de romans jeunesse, Audrée Archambault a fait le saut dans la section jeune adulte des librairies en nous faisant découvrir l'histoire de Mélodie, une jeune stagiaire fan de *to-do lists* qui s'envole pour un petit village du nord du Québec pour accomplir son stage final. Or, rien ne se passe comme prévu! Elle qui envisage de terminer ses études, être engagée par une grande entreprise, s'acheter un condo, adopter un chat aveugle et recevoir sa famille pour le réveillon se retrouve plutôt totalement coincée à Saint-Avoine-de-la-Bourrasque. Effectivement, ce patelin, qui porte bien son nom, se voit attaqué par une énorme tempête de neige. En même temps, Mélodie subit une commotion cérébrale, les réseaux cellulaires

et le Wi-Fi sont hors fonction et l'avion, le seul moyen de sortir du village, est brisé. Il faut se rendre à l'évidence, les plans de Mélodie tombent à l'eau! Elle qui planifie sa vie au quart de tour et qui pèse le pour et le contre de toute décision... saura-t-elle s'abandonner et prendre la vie au jour le jour?

J'avais accroché aux premières pages du livre et je confirme que ça s'est poursuivi : j'ai beaucoup aimé cette lecture divertissante!

Un Noël pour tout changer

Après trois lectures du temps des fêtes, je pensais m'arrêter là... mais en entrant à la bibliothèque de l'école où je travaille, j'ai tout de suite vu l'autre roman de Noël d'Audrée Archambault, intitulé *Un Noël pour tout changer*. Je ne pouvais donc pas ne pas le lire!

Ce roman est lui aussi très bon! Un peu dans le même style que le précédent, le personnage principal est amené à affronter ses blessures du passé et à apporter des changements importants dans sa vie. Quoique le début de l'histoire et la façon dont Clara se retrouve à acheter

un voyage valant plus de 4400\$ pour la modique somme de 299\$ soit plutôt rocambolesque et pas du tout réaliste, on oublie un peu ce moment qui semble tiré d'une comédie américaine bien assez vite. Ce dit voyage l'amène à se réveiller dans une chambre miteuse d'un hôtel new-yorkais avec des souvenirs plutôt flous de comment elle s'y est rendue. Ce qu'elle se rend vite compte, c'est qu'elle a signé un contrat qui stipule qu'elle doit travailler pendant les dix prochains jours pour rembourser la valeur totale de son voyage. Elle se retrouve ainsi à devoir être la nanny d'une vieille dame richissime atteinte de démence. Par la même occasion, elle rencontre son petit-fils, plutôt séduisant et bien différent de son copain des cinq dernières années, qui lui fait découvrir sa ville. Petit à petit, Clara viendra à rompre une sombre promesse... qui est en fait un grand pas vers sa guérison!

Bien que l'histoire se déroule dans le temps des fêtes, n'importe quel moment serait adéquat pour lire cet excellent roman! 👁



LE BABILLARD

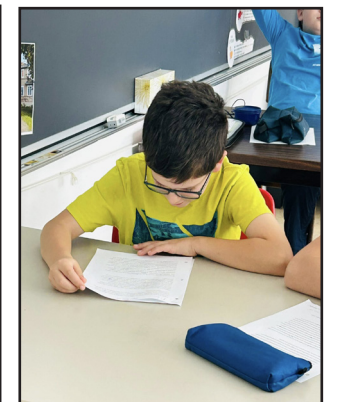
**Une expérience de
chasse au chevreuil
avec
Appalaches Hunters
pour
Mathilde Pelletier!**



LE BABILLARD

Quoi de neuf à l'École St-Marcel?

**De supers ateliers d'écriture et de
partage de leur création!**



**Une campagne de financement à
la hauteur des attentes!**





Le 1^{er} octobre 2025
Municipalité de Saint-Marcel

Extrait du projet de procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Marcel, tenue à la salle municipale de Saint-Marcel, le 1^{er} octobre 2025 à 19 heures 30. Tous les conseillers étaient présents, sauf un (Réal Petitclerc), ainsi que la mairesse et la directrice générale et greffière-trésorière.

Formant quorum sous la présidence de madame la mairesse, Mélanie Bourgault et madame Sonia Bisson, directrice générale et greffière-trésorière, assiste également à cette séance.

1. Ouverture de la séance

Après vérification du quorum, madame la mairesse déclare la séance ouverte, souhaite la bienvenue et fait la lecture du projet d'ordre du jour.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement que l'ordre du jour suivant soit accepté tel que lu et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

3. Adoption des procès-verbaux

3.1 Séance ordinaire du 2 septembre 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement;

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil du 2 septembre 2025 soit accepté tel que rédigé par la greffière-trésorière.

3.2 Séance extraordinaire du 23 septembre 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 septembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par Stéphane Morneau et résolu unanimement;

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil du 23 septembre 2025 soit accepté tel que rédigé par la greffière-trésorière.

4. Finances et gestion administrative

4.1 Acceptation des comptes

Il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement que la liste des comptes présentée aux membres du Conseil soit acceptée et autorisée pour paiement:

Grand total des comptes: 127 041.08 \$

4.2 Dons et commandites

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil municipal a reçu des demandes de dons et commandites;

Il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement d'adopter les positions suivantes pour chacune des demandes et d'autoriser la greffière-trésorière à effectuer le déboursé immédiatement.

- Publicité pour l'aréna de St-Pamphile, une somme de 125 \$.

4.3 Adjudication de contrat de recrutement - (C.A.R.E. MONTMAGNY-L'ISLET)

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Marcel souhaite obtenir un accompagnement professionnel afin de pourvoir certains postes;

CONSIDÉRANT QUE le C.A.R.E. Montmagny-L'Islet, firme spécialisée en recrutement, a soumis une offre de service en date du 23 septembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE cette offre intitulée « Forfait recrutement clé en main » comprend notamment la rédaction et la diffusion d'offres d'emploi, la présélection des candidats, la prise de références et la transmission de candidatures conformes au profil recherché;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Lorraine Michaud et résolu unanimement;

D' adjuger le contrat de recrutement au C.A.R.E. Montmagny-L'Islet, selon les termes de son offre de service datée du 23 septembre 2025, pour une somme de 695 \$ (taxes en sus);

D' autoriser la directrice générale à signer tout document requis pour et au nom de la municipalité.

4.4 Aide financière à la Corporation des résidents du Lac D'Apic

CONSIDÉRANT QUE la Corporation des résidents du Lac-d'Apic contribue activement à la mise en valeur, à l'entretien et à la protection du secteur du Lac-d'Apic, et qu'elle assure une concertation des résidents afin de favoriser un développement harmonieux et durable;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation des résidents du Lac-d'Apic a déposé une demande d'aide financière à la municipalité de Saint-Marcel pour soutenir ses activités de l'année 2026;

CONSIDÉRANT QUE l'aide financière demandée s'élevait à 8 200 \$, mais que le conseil municipal a convenu d'accorder un montant de 7 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal reconnaît l'importance de la Corporation pour le milieu et son implication bénévole;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement;

QUE les membres du conseil accordent une aide financière de 7 000 \$ à la Corporation des résidents du Lac-d'Apic;

QUE cette dépense soit prévue au budget de fonctionnement 2026 de la municipalité de Saint-Marcel;

QUE le versement soit effectué en janvier 2026 à la Corporation des résidents du Lac D'Apic.

4.5 Appui Poste Canada

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a annoncé la tenue d'un examen du mandat de la Société canadienne des postes qui aura lieu du 1er octobre 2025 au 31 mars 2026, comme suit:

- En théorie, des consultations publiques peuvent être menées afin d'examiner le Protocole du service postal canadien (2009) et d'obtenir le pouls de la population canadienne quant à leurs besoins et à leur utilisation du service postal. Si une consultation était nécessaire, l'objectif serait d'obtenir les points de vue des Canadiens et des parties prenantes pour redéfinir la vision axée sur le service de Postes Canada, dans un contexte où, le paysage de l'industrie postale a changé, les besoins des Canadiens ont évolué et le volume de courrier et de lettres a considéra-

blement diminué au point de miner la viabilité de Postes Canada.

ATTENDU QUE le plan actuel n'indique pas qu'il y aura des consultations publiques ni une participation de l'ensemble des parties prenantes, et attendu que le processus et le cadre de référence de l'examen du mandat n'ont pas encore été annoncés ;

ATTENDU QUE le récent rapport de la Commission d'enquête sur les relations de travail a recommandé des coupes de service sous forme de fermeture de bureaux de poste et de réactivation du programme de remplacement des boîtes aux lettres par des boîtes postales communautaires du précédent gouvernement fédéral conservateur;

ATTENDU QUE le gouvernement doit connaître le point de vue des municipalités sur les questions les plus importantes, comme maintien de Postes Canada à titre de service public, l'importance du moratoire sur la fermeture des bureaux de poste, l'amélioration du Protocole du service postal canadien, le maintien de la livraison à domicile, de la livraison de colis et le la livraison au quotidien, la création d'une banque postale, l'écologisation de Postes Canada, l'ajout de bornes de recharge pour véhicules électriques, la livraison de nourriture, l'amélioration des services de livraison dans les collectivités rurales, éloignées ou autochtones, ainsi que la création de services pour aider les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées à demeurer chez elles aussi longtemps que possible et ainsi assurer le main-

Affaires municipales

tien des bons emplois dans les collectivités et l'autonomie financière de Postes Canada;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement;

QUE la Municipalité de Saint-Marcel écrive au ministre de la Transformation du gouvernement, des Travaux publics et de l'Approvisionnement, Joël Lightbound, pour lui demander de reporter la tenue de l'examen du mandat de Postes Canada tant et aussi longtemps que les activités de Postes Canada ne seront pas stabilisées, que l'incidence de la hausse du prix des timbres ne se sera pas fait sentir et que les volumes de colis ne seront pas le reflet réel de la demande de ce secteur d'activités;

QUE la Municipalité de Saint-Marcel inclue dans sa lettre au ministre Lightbound que tout examen de Postes Canada et du Protocole du service postal canadien soit tenu de manière transparente, publique et approfondie, et comprenne des audiences publiques auxquelles participeront toutes les parties prenantes, dans toutes les régions du Canada.

4.6 Proposition de services professionnels - Accompagnement et soutien technique en ingénierie

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Marcel doit être accompagnée dans divers dossiers d'ingénierie en 2025-2026;

CONSIDÉRANT QUE madame France Thibault, ingénieure, a déposé une offre de services professionnels afin d'assurer un accompagnement technique auprès du personnel de la municipalité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement;

D'accepter la proposition de services professionnels de Mme France Thibault, ing. à titre d'expert conseil pour l'accompagnement et le soutien technique en ingénierie, selon les termes décrits à son offre datée du 30 septembre 2025, soit jusqu'à concurrence d'une somme de 5 000 \$ avant les taxes applicables;

D'autoriser la directrice générale à signer tout document requis.

Le conseiller numéro 3, monsieur Stéphane Morneau, déclare un

conflit d'intérêts étant donné que le contrat concerne un membre de sa famille. Il mentionne qu'il s'abstient de participer aux délibérations et au vote sur ce point.

4.7 Entente pour la disposition d'un local à l'école primaire en faveur de la responsable du 2e service de garde communautaire

CONSIDÉRANT le projet de service de garde en milieu communautaire entériné par la résolution 132-09-24;

CONSIDÉRANT QU' une entente a été conclue entre le Centre de Services scolaire de la Côte-du-Sud (CSS) et la Municipalité de Saint-Marcel relativement à l'utilisation de locaux de l'école primaire, conformément à la résolution numéro 115-09-25;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est locataire du local situé à l'école primaire de Saint-Marcel et souhaite en permettre l'utilisation;

CONSIDÉRANT QUE madame Andréanne Coulombe, responsable du 2e service de garde, a manifesté son intérêt pour l'utilisation du local afin d'offrir le service de garde communautaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement;

QUE ce Conseil autorise la signature d'un contrat de partenariat (bail) entre la municipalité de Saint-Marcel et Mme Andréanne Coulombe pour l'utilisation du local situé à l'école primaire de Saint-Marcel à des fins de service de garde communautaire;

QUE l'entente soit en vigueur du 1er octobre au 31 décembre 2025 et renouvelable annuellement, selon les conditions prévues au contrat;

QUE Mme Coulombe verse une contribution financière mensuelle de 350 \$ à la municipalité de Saint-Marcel à titre de frais d'occupation dudit local;

QUE la somme pour le frais d'occupation puisse être révisée, s'il y a lieu, d'un commun accord entre les deux parties, et que tout ajustement fasse l'objet d'une résolution du conseil municipal;

QUE toute modification ou résiliation de l'entente devra être soumise à l'approbation du conseil municipal avec un préavis de 90 jours;

DE préciser que madame Andréanne Coulombe devra respecter le contrat sous toutes ses formes;

QUE la directrice générale et greffière-trésorière, madame Sonia Bisson, soit autorisée à signer pour et au nom de la Municipalité de Saint-Marcel ledit contrat ainsi que tout document y donnant effet.

Après le vote sur la résolution, le conseiller Stéphane Morneau revient à la discussion et participe de nouveau aux délibérations du conseil.

4.8 Dépôt du rapport sur l'état comparatif des revenus et dépenses en date du 31 août 2025

Dépôt du rapport sur l'état comparatif des revenus et dépenses en vertu des dispositions de l'article 176.4 du Code municipal du Québec, la greffière-trésorière a fait parvenir à tous les membres du conseil, le rapport budgétaire concernant l'état comparatif des revenus et dépenses pour la période se terminant le 31 août 2025.

4.9 Modification de la résolution 08-01-25 (aide financière pour la résidence Le Marcellois)

CONSIDÉRANT QUE la résolution numéro 08-01-25 adoptée le 8 janvier 2025 accordait une aide financière de 1 500 \$ à la résidence *La Marcellois* afin d'appuyer le service de garde de nuit offert aux résidents;

CONSIDÉRANT QUE la dénomination sociale de la résidence *La Marcellois* a été modifiée et que l'organisme responsable est désormais l'*Office d'habitation de Kamouraska-L'Islet*;

CONSIDÉRANT QU' à la suite du rapport détaillé transmis par la responsable du service de garde de nuit, il appert qu'en raison d'une interruption du service, le versement prévu pour juin 2025 n'a pas été effectué et la somme correspondante n'a donc pas été utilisée;

CONSIDÉRANT QU' il y a lieu d'ajuster le solde à remettre et le bénéficiaire du paiement afin de refléter la nouvelle dénomination sociale et la situation réelle du service;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Stéphane Morneau et résolu à l'unanimité;

QUE la résolution numéro 08-01-25 soit modifiée afin de préciser que le versement prévu pour juin 2025 n'a pas été effectué ni utilisé, en raison de l'interruption du service de garde de nuit;

QUE le solde à remettre pour compléter l'aide financière initiale soit établi à 95 \$ plutôt qu'à 500 \$;

QUE cette somme de 95 \$ soit versée à l'*Office d'habitation de Kamouraska-L'Islet*, lequel fera parvenir le paiement à madame Julie Bélanger pour le service de garde de nuit;

QUE toutes les autres dispositions de la résolution 08-01-25 demeurent inchangées.

5. Rapport des différents comités

Quelques discussions concernant les différents comités.

6. Loisirs-Tourisme-Culture

6.1 Comité des Loisirs de Saint Marcel

Suite à l'assemblée générale annuelle du 14 août 2025, le comité des Loisirs de St-Marcel a envoyé la liste des nominées, l'état des résultats au 31 juillet 2025 ainsi que le procès-verbal de la rencontre de septembre 2025.

Affaires municipales

Produits d'érable
Cabane à sucre familiale

Le Bistrot de l'érable

Jérôme Sauvageau et Noémie G. Régnier

50, Rang 6 Ouest, Sainte-Lucie-de-Beauregard, (Québec) G0R 3L0
418 223-3832 bistrotdelemerable.com bistrotdelemerable@hotmail.com

DESTINATION L'ISLET

- Surveillez nos écrans
- Affichez-vous dans plus de 40 établissements
- Forfaits avantageux

Information: 418 359-2124

Affaires municipales

7. Hygiène du milieu-Recyclage

7.1 Budget et Quote-part 2026 de la Régie Intermunicipale de Gestion des déchets de L'Islet-Sud

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a reçu et a pris connaissance du budget 2026 de la Régie Intermunicipale de Gestion des déchets de L'Islet-Sud lequel prévoit des revenus de 885 712 \$, des dépenses de 882 712 \$;

CONSIDÉRANT QUE la quote-part annuelle de la municipalité de Saint-Marcel pour l'exercice 2026 est fixée à 69 291 \$ payable en 12 versements mensuels de 5 774.25 \$ chacun;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Clément Bernier et résolu unanimement:

QUE les membres du Conseil adoptent le budget 2026 de la Régie Intermunicipale de Gestion des déchets de L'Islet-Sud tel que présenté, indiquant des revenus de 885 712 \$ et des dépenses de 882 712 \$;

QUE la Municipalité de Saint-Marcel acquitte sa quote-part annuelle de 69 291 \$ pour l'année 2026, selon les modalités de versements mensuels établies par la Régie.

8. Travaux publics-Voirie

8.1 Affectation du fonds de carrières et sablières - 7e rang Est

CONSIDÉRANT QUE la municipalité reçoit, selon le règlement 230-09, un droit des exploitants de carrières et sablières afin de constituer un fonds réservé à la réfection et à l'entretien de certaines de leurs voies publiques

par lesquelles transitent les matières provenant de ces sites;

CONSIDÉRANT QUE cette mesure répondait aux attentes du monde municipal à l'effet que le transport de charges lourdes détériore le réseau routier sans qu'on puisse imposer une redevance particulière aux auteurs de ces dommages;

CONSIDÉRANT QUE pour 2025, des travaux sont prévus pour l'entretien de la route 7e rang Est;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Morin et résolu unanimement:

QU' à l'automne 2025, la municipalité réalise les travaux de réfection pour le 7e rang Est;

QUE la municipalité affecte à même le fonds dédié à la réfection du réseau routier provenant des redevances de carrières et sablières une somme de 30 000 \$ aux travaux de réfection de voirie sur le 7e rang Est.

9. Sécurité publique

9.1 Dépôt d'une démission de la responsable du service des Premiers Répondants

La direction générale informe le conseil municipal d'avoir reçu la lettre de démission de Mme Lisette Bélanger, responsable du service des Premiers répondants, en date du 1er octobre 2025.

Le conseil prend acte de cette démission et exprime ses remerciements à Mme Bélanger pour son dévouement et les services rendus à la communauté durant son mandat.

10. Correspondance

10.1 Bordereau de correspondances

Dépôt du bordereau de correspondances, séance de 1er octobre 2025. Les documents de ce bordereau sont disponibles pour consultation par les membres du conseil au bureau municipal.

Documents importants transmis par la direction générale:

1. Demande d'aide financière du comité des résidents du Lac Fontaine-Claire.

11. Varia

Seuls les points demandant des délibérations sont retenus aux fins du procès-verbal.

11.1 Aide financière - Le comité des résidents du Lac Fontaine-Claire

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une demande d'aide financière du comité des résidents du lac Fontaine-Claire pour la réalisation de tests de qualité de l'eau;

ATTENDU QUE ces analyses visent à assurer le suivi de l'état de santé du lac et à répondre aux recommandations de l'Organisme de bassins versants (OBV) du fleuve Saint-Jean;

ATTENDU QUE le Conseil municipal reconnaît l'importance d'un tel projet dans une perspective de protection de l'environnement et de santé publique;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Morin et résolu à l'unanimité;

Affaires municipales

QUE le conseil de la municipalité de Saint-Marcel accorde une aide financière au comité des résidents du lac Fontaine-Claire pour une somme de 600 \$ afin de couvrir les frais liés aux analyses de la qualité de l'eau;

QUE la direction générale soit autorisée à procéder au versement de la somme de 600 \$ émis au Comité des résidents du lac Fontaine-Claire.

11.2 Coup de chapeau au conseiller 6 - M. Réal Petitclerc

CONSIDÉRANT QUE monsieur Réal Petitclerc a œuvré avec dévouement et engagement au sein de la Municipalité de Saint-Marcel;

CONSIDÉRANT QU' au fil des années, il a pris à sa charge plusieurs dossiers municipaux qu'il a menés à terme avec rigueur, ardeur et persévérance;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal souhaite souligner son implication, son sens des responsabilités et le travail accompli au bénéfice de la collectivité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Clément Bernier et résolu à l'unanimité;

DE remercier chaleureusement monsieur Réal Petitclerc pour son accomplissement, son dévouement et sa précieuse contribution au sein de la Municipalité de Saint-Marcel.

Le Conseil municipal lui adresse un « Coup de chapeau » bien mérité en reconnaissance de son engagement exemplaire envers la communauté.

12. Période de questions

Quelques questions de citoyens.

13. Clôture et levée de la séance

Il est proposé par Jacques Morin et résolu à l'unanimité que cette séance ordinaire soit levée.

Fermeture à 20 heures 36 minutes. ☺

ELECTRICIEN
CONTRÔLE

Réfrigération
Climatisation
Ventilation
Électricité
Chauffage

VENTES, INSTALLATION ET SERVICE
RÉSIDENTIEL, COMMERCIALE ET INDUSTRIEL

CCTAF DAIKIN Corporation des maîtres électriciens du Québec

La qualité du service avant tout! 418 248-2468

Qui suis-je?

SAUREZ-VOUS IDENTIFIER CETTE MARCELLOISE?

Par Mathilde Pelletier

Arsénoise d'origine, cette femme est devenue Marcelloise en 2006 lorsqu'elle est venue rejoindre son conjoint pour fonder sa famille. Née le 31 janvier 1981, elle est la 4^e d'une famille de 5 enfants (3 garçons et 2 filles). Elle a grandi sur la ferme laitière familiale vieille de 3 générations. Son père Gaétan et sa mère Lucie sont aujourd'hui grands-parents de 18 petits-enfants et bientôt arrière-grands-parents d'une petite fille (février 2026). Elle est « fière » maman de 3 de ces petits-enfants (2 garçons et une fille).

Après avoir fait 4 ans au collégial en éducation spécialisée au Cégep de Rimouski (1997-2001), elle a délaissé ses études

en 2001 pour travailler comme commis-caissière chez Zellers et comme aide à domicile auprès de personnes nécessitant des soins particuliers. En mai 2005, elle amorce un nouvel emploi en quincaillerie. Deux transferts de succursales et 20 ans de services plus tard, elle a évolué et avancé en grade; elle est maintenant directrice de succursale là où elle travaille.

Cette femme est impliquée au sein du conseil municipal depuis 2021 et participe activement aux activités du Comité des Loisirs. Elle y est impliquée avec ses 2 enfants aînés qui ont 19 et 17 ans et progressivement, le cadet de 11 ans participe aussi à l'accomplissement des activités.

En juin dernier, en collaboration avec l'entreprise pour laquelle elle travaille, elle s'est mobilisée et engagée en participant au Défi Tête Rasée afin d'amasser des dons pour Leucan. Quelques années auparavant, elle a suivi la formation Albatros qui se veut être un accompagnement gratuit et bénévole aux personnes en fin de vie ainsi qu'à leurs proches.

Suite à cette lecture, saurez-vous reconnaître cette humaine qui aime côtoyer et aider les gens? Qui adore ses enfants? Qui est fière de travailler au sein d'une entreprise en constante évolution? ☺

La réponse se trouve à la page 24.

AMECQ
ASSOCIATION DES MÉDIAS ÉCRITS
COMMUNAUTAIRES DU QUÉBEC

Une force communautaire!

PROMUTUEL
ASSURANCE

MONTMAGNY-L'ISLET 1 888 265-7940
promutuelassurances.ca



Isabelle Caron
et Myriam Miville-Godbout
Pharmaciennes propriétaires

Affiliés à:



Suivez-nous sur:



familiprix.com

35, rue Principale, bureau 104
Saint-Pamphile (Québec) G0R 3X0
T: 418 356-3341
F: 418 356-2178

361, rue Principale
Sainte-Perpétue (Québec) G0R 3Z0
T: 418 359-3388
F: 418 359-3651

MARCHÉ
BONICHOIX

Alimentation Blanchet Inc.
Épicerie / Boucherie

Viande de congélation
Valideuse Loto-Québec
Service de paiement direct
Permis de chasse
Dépositaire de la S.A.Q.
Produits et charcuteries maison
Pain frais du jour

Service de livraison offert à St-Marcel

2, route 285 N, Saint-Marcel, Qc G0R 3R0
418-356-2633

Boucherie: 418-356-3365 / Fax: 418-356-5264

**Toute notre équipe est heureuse
de vous servir!**



Besoin d'un
coup de main ?

Nos gens de
cœur sont là.

- Entretien ménager
- Préparation de repas
- Accompagnement aux courses et rendez-vous
- Soins d'assistance personnelle
- Répit aux proches aidants

- Services abordables, sécuritaires et personnalisés
- Équipe bien formée
- Aide financière exclusive



418 598-7488 • www.cooplisletns.com

**MAISON D'AIDE ET D'HÉBERGEMENT POUR FEMMES VICTIMES
DE VIOLENCE CONJUGALE AVEC OU SANS ENFANTS**

Hébergement
Écoute téléphonique
Consultations externes
Services jeunesse

Le Havre des
Femmes

418 247-7622

Tous nos services sont confidentiels et gratuits

Mot caché

MOT DE 5 LETTRES

Treuil

| | | | | | | |
|------------|-----------|-----------|----------|-----------|------------|------------|
| A | C | F | J | M | R | T |
| accross | cave | féculent | jadis | mède | riss | tyranniser |
| affabilité | cola | fissile | jeunot | mélongine | S | U |
| affiche | D | flirt | jouet | merl | sajou | ultra |
| alunite | dangereux | fonte | jujubier | O | sarmenter | upas |
| amochées | douro | forban | L | oiseau | simplifier | V |
| B | dysphasie | forts | lésion | open | stimulus | varon |
| bicéphale | E | fulminer | liman | P | sucrage | vaser |
| burelé | évanouir | H | limicole | palmaire | surfin | voleter |
| | | humilier | | pardi | | vouer |
| | | I | | passif | | |
| | | implosion | | poule | | |
| | | | | profil | | |

| | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
|----|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|----|----|----|----|----|----|----|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 1 | E | L | E | R | U | B | E | U | R | S | R | M | L | H | C | I | A | T |
| 2 | T | O | N | U | E | J | I | L | E | A | S | E | E | E | D | A | N | L |
| 3 | H | J | A | D | I | S | L | T | S | R | U | S | U | R | S | E | V | A |
| 4 | U | A | E | S | I | O | U | R | I | M | R | A | A | O | L | I | M | E |
| 5 | M | E | T | F | L | A | O | A | N | E | F | P | E | U | V | O | O | S |
| 6 | I | D | E | O | I | F | P | F | N | N | I | U | C | V | C | D | C | N |
| 7 | L | E | U | R | F | F | A | O | A | T | N | E | A | H | O | O | E | E |
| 8 | I | M | O | B | O | I | L | R | R | E | F | S | E | U | R | L | T | D |
| 9 | E | M | J | A | R | X | M | T | Y | R | E | E | R | C | I | N | N | A |
| 10 | R | E | P | N | P | E | A | S | T | R | S | O | C | S | O | A | L | N |
| 11 | R | I | N | L | E | T | I | N | U | L | A | A | S | F | M | O | U | G |
| 12 | E | E | U | I | O | T | R | I | L | F | L | I | M | I | C | O | L | E |
| 13 | N | G | T | O | G | S | E | R | E | I | F | I | L | P | M | I | S | R |
| 14 | I | O | A | E | N | N | I | A | F | F | A | B | I | L | I | T | E | E |
| 15 | M | P | R | R | L | A | O | O | D | Y | S | P | H | A | S | I | E | U |
| 16 | L | E | I | A | C | O | V | L | N | R | E | I | B | U | J | U | J | X |
| 17 | U | N | S | R | V | U | V | E | E | E | L | A | H | P | E | C | I | B |
| 18 | F | I | S | S | A | P | S | T | I | M | U | L | U | S | A | J | O | U |

Réponses du mois de novembre

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 6 | 1 | 8 | 2 | 3 | 4 | 7 | 5 | 9 |
| 5 | 9 | 4 | 1 | 7 | 6 | 2 | 3 | 8 |
| 7 | 2 | 3 | 5 | 9 | 8 | 4 | 1 | 6 |
| 9 | 7 | 5 | 3 | 4 | 2 | 6 | 8 | 1 |
| 3 | 4 | 2 | 6 | 8 | 1 | 9 | 7 | 5 |
| 8 | 6 | 1 | 7 | 5 | 9 | 3 | 4 | 2 |
| 2 | 5 | 6 | 4 | 1 | 7 | 8 | 9 | 3 |
| 1 | 8 | 7 | 9 | 2 | 3 | 5 | 6 | 4 |
| 4 | 3 | 9 | 8 | 6 | 5 | 1 | 2 | 7 |

Réponse Qui suis-je?
Loraine Michaud



ANNIVERSAIRES DU MOIS

| | | | | | |
|---|-------------------|----|--------------------|----|-------------------|
| 4 | André Bélanger | 9 | Laurette Tardif | 21 | Jean-Noël Normand |
| 4 | Marcelle Dancause | 16 | Pamphile Pelletier | 22 | Yvan Morin |



Gagnant du tirage mensuel

Mme Jocelyne Pelletier

Tirage par : Mme Annabelle St-Hilaire

Félicitations!

Les gagnants peuvent récupérer leur prix auprès de M. Jocelyn Dancause

Steve Gobeil Le meilleur
Travailleur de milieu au service des aînés

418-248-7242 poste 106
s.gobeil@cabml.ca

Présent pour vous aider selon vos besoins!

- Informer des ressources
- Orienter vers des services
- Accompagner dans des démarches

CAB
CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE
MRC DE MONTMAGNY ET L'ISLET

confidentiel et gratuit

Les Huiles

LORD 2003

Vous servir est un plaisir!

- Distribution de produits pétroliers pour particuliers et entreprises (Huile à chauffage, stove, diesel, essence)
- Ventes d'huiles moteur
- Service de pompe à carte

Tél. : **418-359-2181**

146 rue Principale, Ste-Perpétue (Québec)

RONA

— MARCHAND PROPRIÉTAIRE —

**QUINCAILLERIE
JOS PROULX INC.**

☎ 418-247-5262 | ✉ info@josproulx.ca | 📍 58, 5e rue, L'Islet

ACUPUNCTURE

Mélanie Caron

Acupuntrice
Membre de la Fédération des Kinésithérapeutes du Québec

418 241-2124
Montmagny et St-Jean-Port-Joli
acupuncturemelaniecaron@outlook.fr

No licence: A-022-16

Concours « coloriage de Noël »



Vous avez jusqu'au **20 décembre** pour envoyer le dessin colorié au journal (adresse en page 2). Un tirage sera effectué pour déterminer le gagnant et son nom sera publié dans l'édition de **février 2026**. Vous pouvez utiliser une photocopie du dessin, toutefois, nous n'acceptons qu'un seul dessin par enfant. Bonne chance!

décembre 2025

| Dimanche | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|----------|-------|-------|----------|---------------------------------|----------|--------------------------|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 Souper dansant |
| 4 | 15 | 16 | 17 | 18 VAP | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 Joyeux Noël! | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | 31 | LÉGENDE : ORDURES RECYCLAGE | | |

Date de **tombée** : 5 décembre 2025 Date de **parution** : semaine du 16 décembre

Petites blagues

| | | |
|--|--|---|
| <p>Que dit un sapin de Noël qui arrive en retard le soir du réveillon ?</p> <p>Réponse : Je vais encore me faire enguirlander.</p> | <p>De quoi le père Noël souffre-t-il lorsqu'il reste coincé dans une cheminée ?</p> <p>Réponse : de Santa claustrophobie !</p> | <p>Qu'est-ce qui a 34 jambes, 9 têtes et 2 bras ?</p> <p>Réponse : le père Noël et ses 8 rennes !</p> |
|--|--|---|

<https://www.lesdebrouillards.com/parents/notre-selection-des-meilleures-blagues-de-noel/>

Services Forestiers Bernier

Steve Bernier 418-356-2117
 Alexandre Bernier 418-710-2278
 Guyaume Bernier 497 Chemin Taché Est
 Propriétaires Saint-Marcel-de-l'Islet, Québec, Canada

Services Forestiers Bernier /
 Sago-9348-1471-quebecinc@hotmail.com

MICHAËL DUBÉ
 conseiller acéricole
 ventes + service

LAPIERRE
 innovateur de nature

T : 418 281-2145
 C : 418 234-3750

info@distributionmbd.com

EXCAVATION
Pierre Thibault

Installation septique - Chemins forestiers - Champ d'épuration
 Peigne - Drainage - Travaux résidentiels, commerciaux et agricoles

Tél : 418.359.3759 Cell : 418.356.6888
 845 Principale, Ste-Félicité, Qc, G0R 4P0
 excavation.p.thibault@gmail.com RBQ: 5713-9487-01

GAGNON MEUBLES

la clé de sol gagnon.meubles@globetrotter.net
 DEPUIS 3 GÉNÉRATIONS À VOTRE SERVICE

378, rue Principale, Saint-Perpétue (Québec) G0R 3Z0
 418.359.2424 1-866-541-2424

ATELIER MÉCANIQUE
 285-INC

418-356-2673
 3 Route 285 Nord St-Marcel De L'islet

Marty
 réparation d'électros

Réparation à domicile de gros électroménagers
 Vente et achat d'appareils usagés
 Service jour, soir, fin de semaine
 MRC de Montmagny et de L'Islet

martinsth72@hotmail.com
 301 Taché Ouest St-Marcel, G0R 3R0
 MartinSt-Hilaire
 418.356.5882

Joyeuses Fêtes!

BERNARDGÉNEREUX.CA

BERNARD GÉNEREUX
 DÉPUTÉ CÔTE-DU-SUD—RIVIÈRE-DU-LOUP—
 KATAKOWIG—TÉMISCOUATA

AGRI RB
 TRAVAIL AGRICOLE

RÉMI MERCIER
 418 710-0264

278, route 285 Nord
 Saint-Marcel, QC, G0R 3R0
 remi.mercier.82@gmail.com

Marchand autorisé **DSD STARS**

Prodécor S.V.
 Recouvrements de sols

Vente et installation
 Recouvrement de sol en tous genres
 Toile solaire et peinture MF

Bureau: 418 358 0889 Fax: 418 359 1112 Email: proddecor@hotmail.fr

AML CARON

excavation - gravier - terre - fosse septique

75, 7e Rang Ouest
 St-Marcel, (Quebec) G0R 3R0
 info@amlcaron.com
 R.B.Q. 5671-3647-01

418 356-2612
 Jean Caron
 418 248-6664
 Robin Caron
 418 241-8592